

Procès verbal de l'assemblée générale : AG 30 novembre 2024

Membres présents ou représentés (19) : Rémi Moreda + pouvoir Betty Romeu, Christian Bestard, Claude Bonamy, Anick Chevalier + pouvoir Alina Bessière, Didier Scandin, Delphine Denis, Brigitte Salavert, Patrick Micas, Alain Regnault, Thierry Chevalier, Monica Wyatt + pouvoir Serge Allemand, Jean-François Billouez, Yves Fabre, Karine Durand, Gaëlle Guéant, Kappas Élise.

Secrétaire de séance Rémi Moreda

Représentants mairie présents : Yves Fabre, Bachir Medani

1-Le mot des représentants

Bonjour à toutes et à tous,

Merci de votre présence à cette assemblée générale.

C'est grâce à la participation de nous tous que l'Epicentre peut continuer de vivre et d'exister. Notre association a été capable de s'adapter à la situation sociale et économique de notre village, en respectant les statuts où les concepts de la solidarité et de l'éthique doivent faire bon ménage tout en s'adaptant aux besoins des adhérents. Car n'oublions pas que notre association ne peut exister que par le nombre des adhérents, qui s'est stabilisé cette année.

L'Epicentre est le lieu de rencontre où le rire et les discussions vont bon train, sauf ce mois d'avril où nous avons appris le décès de Chantal, très appréciée par la plupart des adhérents, et qui était très impliquée dans l'association. Aujourd'hui nous avons une pensée pour elle.

Les commandes que faisait Chantal ont été prises en charge par Frédérique et Lionel pour Le Moulin de Fabi et Leclerc, et Annick pour l'Échoppe de Sylvie. Élise et Guillaume ont repris les commandes de Noé, en remplacement de Laetitia.

On a constaté des intrusions dans l'Epicentre par la porte arrière, ce qui nous a amené à placer une caméra de surveillance.

Cette année nous avons développé le rayon fruits et légumes avec un producteur d'Ornaisons, qui ne livre pas. Les commandes et la livraison sont assurées par Clément. Mais la production locale ne peut malheureusement pas répondre à la totalité de nos besoins.

La mise en place du bureau et de la réserve par le groupe bricolage l'année dernière, a permis aux personnes qui passent les commandes d'avoir un bureau pour préparer les commandes et calculer les prix, et la réserve a énormément facilité le travail les jours de livraison.

Le projet Bistrot, un dossier qui n'a pas pu voir le jour dans sa totalité, mais qui a permis d'améliorer l'accueil avec la présence de tables et chaises devant l'Epicentre.

Et puis pour finir, nous soumettrons à la validation de l'assemblée générale, le règlement intérieur, qui était resté en suspens pendant plusieurs années, et que nous avons pu finaliser au cours de 4 réunions, avec beaucoup d'échanges et d'idées. Nous vous invitons à le lire par un message du 19 novembre et il est aussi affiché à l'Epicentre.

Et bien sûr, la municipalité, toujours à nos côtés, pour le prêt du local et la prise en charge de l'énergie, mais aussi l'entretien des locaux, et la réparation de l'entrée du magasin, qui va faciliter la livraison avec les palettes. Un grand merci à toutes et à tous pour votre soutien et pour votre fidélité à l'association.

2- Bilan moral des groupes pour 2024

Quelques chiffres : 202 adhérents et adhérentes à l'année, dont 168 de Montsérét, Thézan et St André, 54 permanenciers et permanencières en moyenne.

Rappel : Attention, légalement seul un membre cotisant à l'association dans le mois ou l'année en cours peut acheter les produits vendus à l'épicerie. Delphine fait remarquer qu'il manque les adhésions de passage, qui devraient faire doubler le nombre d'adhérents cumulés sur l'année.

- Groupe communication : Rémi Moreda, Thierry Chevalier, Delphine Denis, Céline Deschamps.
 - Le site Web qui est à présent hébergé par l'association les Montsérétois.
 - Utilisation de MailJet (mails groupés) mais constat d'uniquement 45% des mails consultés et 15% bloqués comme spam.
 - Réalisation des affiches pour les réunions et événements.
 - Rappel : tous les documents officiels sont sur le site web (site web : <http://epi-centre.info>)
- Groupe sec : Christian Bestard (représentant), Chantal Michot (suppléante), Claude Bonamy, Didier Blandin, Brigitte Salavert. Changement de nom, le "Groupe sec" par "Groupe grossistes"
 - Augmentation des personnes pour la livraison dans le groupe grossiste
 - Nous sommes une quinzaine, ce qui permet d'avoir souvent 5 ou 6 personnes pour la livraison.
 - Pour Halle Bio, Didier et Claude font la commande tous les 15 jours sur les 268 articles référencés.
 - Pour Agidra, Christian fait la commande tous les mois sur 350 articles référencés.
 - Pour Leclerc, qui est un complément de ce que ne peuvent pas nous livrer nos 2 principaux fournisseurs, Frédérique et Lionel, font la commande en petite quantité tous les 15 jours sur 80 articles référencés.
 - Nous adaptons nos commandes en tenant compte des besoins de nos adhérents et un suivi des articles, pour ne pas conserver ceux qui ne se vendent pas.
 - À savoir qu'à chaque commande et livraison, il faut changer les prix, ce qui veut dire modifier les prix sur Hello Cash, faire les étiquettes et établir la liste des articles non livrés.
- Groupe adhérents : Claude B., Frédérique C., Cathy G., Thierry C., Carine R., Cynthia M. : le planning tourne maintenant sur 3 semaines. Cathy et Claudine gèrent le planning en alternance. Frédéric et Claude saisissent les adhérents sur fichier informatique. Cynthia et Thierry envoient des mails et alertes planning.
- Groupe bricolage : Cathy G., Christian B., Alain R., Remi M. : Réparation cafetière, installation étagère à chocolat, recherche et paramétrage du récepteur pour l'ouverture du rideau grâce à une télécommande. La commande de l'intérieur est également une télécommande, en cas de dysfonctionnement penser à vérifier l'état de la pile. Identification des clefs. Installation caméra de surveillance pour l'entrée arrière.
- Groupe Caisse : François Dubreuilh (représentant), Carine Rosset (suppléante), Alain Regnault (suppléant). Alain : vérifications de caisses avec Cathy. Prévision pour 2025 de mettre en relation les erreurs fréquentes avec les permanenciers en poste lors des erreurs pour compléter la formation. Souvent erreur CB/Espèces. Globalement cela fonctionne plutôt bien. Patrick rejoint le groupe et va aider.
- Groupe événement : Gaëlle Guéant (représentante), Delphine Denis, Jérémy Vincent. Delphine : projet cette année de faire des conférences sur la consommation et la sécurité sociale alimentaire. Il y a un groupe sur l'Aude, et elle voudrait que l'épicentre fasse partie de la sécurité sociale alimentaire. Projet de faire venir des conférences gesticulées. Relancer des concerts les nuits de pleine lune sur la période « chaude » ce qui limite à 4 fois, ce qui semble plus réalisable. Arrivée de Gaëlle qui précise que la sécurité sociale alimentaire est une expérimentation nationale qui aura une antenne à Lézignan. Des lieux de vente et des producteurs locaux vont être conventionnés. Un ayant droit sera par exemple une personne au RSA qui en cotisant à hauteur de 30€ recevra un chèque de 100€ pour aller consommer uniquement sur de l'alimentaire et uniquement dans les lieux conventionnés. Actuellement c'est subventionné par la Région. L'objectif serait de conventionner l'épi-centre.
- Groupe créateur : Delphine Denis (représentante), Violette Vincent (suppléante). Difficulté à faire des réunions, volonté de faire mieux en 2025.
- Groupe producteur : Chantal Michot puis Clément Teulade. Absents.

3- Bilan financier 2023

La capacité de financement a baissé par rapport à 2022. Plus de ventes, mais la marge brute a baissé à 4%. Le comptable suggère comme sources de problème possibles :

- les produits sont vendus à prix réduit (marge 20% insuffisante),
- majorité des achats effectués par des permanenciers (marge limitée à 5%),
- trop de pertes,
- d'éventuels vols.

L'emprunt sur 3 ans des frigos et congélateurs se terminera en 2025, (147€/mois de crédit), mais l'amortissement se poursuivra jusqu'en 2033.

États financiers et comptes rendus de mission comptable (2023)

Résultat de l'exercice				
Date de clôture du dernier exercice : 31/12/2023				
	2023	2022	Evolution	
			En €	En %
- IMPOTS ET TAXES	737	701	36	5%
- Salaires	-	-	-	
- Salaires et rémunérations dirigeants	-	526	(526)	-100%
- Charges sociales salariés	-	274	(274)	-100%
- Charges sociales dirigeants	-	-	-	
- CHARGES DE PERSONNEL	-	800	(800)	-100%
+ Subventions reçues et divers	-	3 000	(3 000)	-100%
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	(1 771)	2 683	(4 453)	-166%
- Amortissements et provisions	324	260	64	24%
+ Résultat financier (produits-charges)	(127)	(62)	(65)	104%
+ Autres produits	1 078	1 272	(195)	-15%
- Autres charges	80	1 510	(1 429)	-95%
= RESULTAT COURANT	(1 224)	2 123	(3 347)	-158%
+ Produits exceptionnels	-	-	-	
+ Produits de cession d'actif	-	-	-	
- Charges exceptionnelles	-	-	-	
- Impôts sur le bénéfice	-	-	-	
= RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 224)	2 123	(3 347)	-158%

États financiers et comptes rendus de mission comptable (2023)

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Propositions pour stopper la baisse de la marge brute :

Extrait du CAC du 26 novembre 2024 :

- changement de la marge pour tous pour tous les produits de x1,25 à x1,30. Certains produits ne seront pas impactés les #.
- Changement de la marge uniquement sur les produits frais de x1,25 à x1,30.
- baisse de la réduction des permanenciers de -15% à -10%.
- Augmentation du prix de l'adhésion de 4 à 5€
- Proposition d'une adhésion libre.
- Aucun changement pour 2025.

Après explication par Claude de l'impact sur les prix d'un passage de la marge de 1,25 à 1,30 les propositions sont soumises au vote avec la possibilité de faire 1 ou 2 choix.

Résultat du dépouillage des votes à bulletin secret :

Proposition	Nombre de voix
Changement de la marge pour tous pour tous les produits de à x1,30. Certains produits ne seront pas impactés les #.	2
Changement de la marge uniquement sur les produits frais de à x1,30.	5
Baisse de la réduction des permanenciers de -15% à -10%.	2
Augmentation du prix de l'adhésion de 4 à 5€	4
Proposition d'une adhésion libre.	8
Aucun changement pour 2025.	7
Vote nuls	0
Votes blancs	2

Deuxième vote à main levée 12 voix pour l'adhésion libre et 4 contre.

Alain soulève la lourdeur de la saisie d'adhésion pour les personnes de passage. Pour les personnes de passage on utilisera le cahier et pour l'adhésion à l'année on utilisera un fichier informatique.
L'adhésion libre est adoptée pour 2025.

4/ Validation de la composition du nouveau Conseil d'administration Collégial (CAC) et des représentants de l'association pour 2025.

- Groupe caisse : Alain Regnault (représentant), Cathy Gros (suppléant).
- Groupe adhérents : Claude Bonamy (représentante), Frédérique Gattone (suppléante).
- Groupe communication : Thierry Chevalier (représentant), Rémi Moreda (suppléant).
- Groupe événement : Gaëlle Guéant (représentante).
- Groupe créateur : Delphine Denis (représentante)
- Groupe producteurs : Clément Teulade (représentant), Claudine Richard (suppléante)
- Groupe grossiste : Christian Bestard (représentant), Lionel Gattone (suppléant).
- Groupe bricolage : Rémi Moreda (représentante), Cathy Gros (suppléante).
- Groupe qualité : Brigitte Salavert (représentante).

Représentant légal épicerie : Christian Bestard et Rémi Moreda sont reconduits.

Les représentants de groupes, leur suppléant, le représentant légal et son adjoint sont approuvés à l'unanimité.

5- Fixation du montant de l'adhésion annuelle et mensuelle 2025 ;

En 2024, 4€ l'année pour les personnes et associations et 1€ pour 2 mois, gratuit pour les mineurs.

Pour 2025, adhésion libre mais qui reste obligatoire. Pour les personnes de passage on utilisera le cahier et pour l'adhésion à l'année on utilisera un fichier informatique.

Pour les permanenciers et permanencières maintient la remise de 15% sur les produits (sauf ceux ###), et pour les personnes vivant sous le même toit. 10% de remise pour les associations et la mairie.

Attention adhésion en année civile.

Les montants sont approuvés à l'unanimité et reconduits pour 2025.

6-Validation du règlement intérieur

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

8- Questions diverses :

Comment mieux gérer les pertes (extraits du CAC 26/11/2024) :

- Introduire une forme de formation continue, de façon à former les permanenciers de façon optimale. Sur un mois, des permanenciers expérimentés accepteraient de venir en plus sur des permanences pour rappeler toutes les étapes à réaliser lors d'une permanence.
 - Anick souligne que la présence d'un permanencier supplémentaire pourrait être mal perçue par les permanenciers en responsabilité d'un créneau.
 - Alain suggère qu'il vaudrait mieux recueillir les besoins des permanenciers qui en ont le besoin.
 - Rappeler que le permanencier a des droits mais aussi des devoirs.
- Introduire un code client commun à tous les permanenciers dans Hellocash, il est saisi en pour pouvoir connaître le volume de ventes à destination des permanenciers. Testé non réalisable le code client sert uniquement sur les factures. Mais on peut changer l'auteur du ticket ce qui est traçable dans les statistiques.
- Le comptable indique qu'il ne faut pas renseigner les pertes à 50% dans le fichier tableur car elles sont dans Hellocash. On ne saisit donc les pertes que de 100%.

Alain suggère que lors du théâtre amateur l'épicentre pourrait ouvrir.

Présentation du groupe qualité :

Brigitte : présente le groupe qualité. Brigitte a été choquée de trouver des produits de grande distribution à l'Epi-centre. Le groupe chercherait pour des gens intéressés des fournisseurs de qualité, il y aurait des commandes pour ces personnes afin qu'il n'y ait pas de perte.

Élise intervient en précisant que des adhérents à faible budget, ont besoin que des produits premier prix soient en vente à l'épicentre, même si l'inconvénient de certains de ces produits est qu'ils sont issus de la grande distribution.

Claude intervient en précisant que certains produits sont transitoires, la commande Leclerc venant parfois palier à un produit manquant dans la livraison de la Halle bio. Exemple donné de la crème fraîche.

Fin de l'AG.

Les représentants légaux de l'épi-centre

Christian Bestard

Rémi Moreda

